

Réaliser son projet de recherche (TPR)

Informations et conseils à destination des étudiants en Master Bloc 1
(qui réalisent leur mémoire avec Fabienne Chetail)

ULB



CENTER FOR RESEARCH IN
COGNITION & NEUROSCIENCES
/LCLD

Quels sont les objectifs ?



Vous avez choisi votre thème de mémoire en novembre-décembre dernier. Le mois de février arrive et il est temps de se mettre au TPR, le travail personnel de recherche (aussi appelé *pré-mémoire*). Comment s'y prendre ? Voici quelques conseils, principalement à destination des étudiants travaillant avec moi.

Premièrement, quels sont les objectifs de ce travail ? Ils peuvent être résumés ainsi. A travers la réalisation de votre TPR, vous devez montrer que vous savez

- Poser une question de recherche et vous l'approprier.
- Faire une revue de la littérature liée à la question de recherche, menant à des hypothèses théoriques et opérationnelles.
- Proposer une méthode qui permet de répondre à la question de recherche.

Comment s'organise le travail ?

Le travail pour le projet de recherche s'organise sur le deuxième quadrimestre du bloc 1 du master.

Durant ce quadri, votre travail va consister à faire une revue de la littérature sur votre thème de mémoire pour aboutir à une question de recherche précise et élaborer la méthode générale que vous allez utiliser pour répondre à cette question.

Autrement dit, il va s'agir de chercher et lire des articles pour bien comprendre ce qui a été fait dans le domaine avant vous, pour vous approprier votre thème de mémoire, et pour développer des idées d'expériences.



Articles en anglais...

Lorsque vous allez faire votre revue de la littérature, les articles seront en anglais. Cela pourra vous ralentir au début, mais ça ira de mieux en mieux ! Si vous bloquez sur des mots qui vous semblent importants, parlez-en moi.

Concrètement, comment commencer ?

START

Pour démarrer, voici la façon dont je procède typiquement. Je vous contacte par email mi-février pour vous recommander quelques articles à lire (généralement 5-6), histoire que vous commenciez à cerner le sujet plus précisément.

Par souci d'efficacité et afin de ne pas encombrer nos boîtes emails, je vous propose à ce moment-là de rejoindre un dossier Dropbox afin de partager l'ensemble des documents utiles pour les mois à venir. C'est dans ce dossier que les articles à travailler seront stockés.

La première étape pour vous va être de lire ces articles, de les comprendre, et d'en extraire ce qui est nécessaire pour avancer dans votre projet de recherche.

Ce socle d'articles est la base pour démarrer, mais c'est ensuite à vous, au fur et à mesure du quadrimestre, de poursuivre la recherche bibliographique en trouvant d'autres articles pertinents.



Dropbox ?

Si vous n'avez pas de compte dropbox, il faudra vous en créer un (<https://www.dropbox.com/fr/login>).



Et ensuite, comment continuer ?

Quand vous aurez suffisamment avancé avec les articles que je vous ai transmis, à vous de me recontacter pour qu'on en discute.

Attention, **n'attendez pas d'avoir compris tous les articles dans le détail pour me recontacter** (ou d'avoir tout lu mot à mot), car sinon cela va vous prendre des mois... ! Je ne m'attends pas à ce que vous ayez tout compris. L'idée plutôt est que **lorsque vous avez suffisamment avancé pour avoir des questions ou des points dont vous souhaitez discuter, alors c'est le bon moment pour me recontacter afin que l'on fasse le point.**

La première réunion est généralement consacrée à bien redéfinir le thème de recherche, afin de préciser ce vers quoi on se dirige (la plupart des étudiants arrivent en me disant 'je suis perdu', et si c'est votre cas, pas de panique). Dans certains cas, la première réunion est aussi l'occasion de déjà parler des expériences que l'on imagine faire, car c'est parfois plus facile de savoir quels articles chercher quand on sait un peu quelles expériences vont être conduites.

La priorité est néanmoins de bien (re-)définir la question de recherche, car cela aide à faire la revue de littérature.

L'idée ensuite est d'**avancer petit à petit, en fonction de votre propre avancement, de vos questionnements**. Il s'agit tout au long du quadrimestre d'affiner la question de recherche, les hypothèses qui en découlent et la méthode utilisée pour tester ces hypothèses.

- Parfois, les étudiants font une revue de la littérature sur le thème de recherche et se retrouvent avec des masses d'articles potentiellement intéressants à lire, ne sachant pas trop s'ils sont pertinents. On peut se voir pour discuter de la pertinence de ces articles.
- Parfois ce qui est présenté dans un article (critique pour votre étude) est difficile à comprendre. On peut se voir pour en parler.
- Parfois vous avez des idées d'expériences ou bien au contraire vous n'avez pas d'idée. Là encore, c'est une bonne raison de se voir.
- ...

Combien de rendez-vous sur le quadrimestre ?

Typiquement 3-4, mais bien sûr c'est fonction de l'étudiant et du thème. Parfois 2 rendez-vous sont suffisants, parfois 5-6 sont nécessaires.





Quand commencer à rédiger ?

Le moment où vous allez commencer à rédiger varie fortement d'un étudiant à l'autre, en fonction du travail fourni mais aussi en fonction du type de thème qui a été choisi (cf. fiche [Choisir un thème de mémoire](#)).

D'une manière générale, retenez que si

- 1) vous savez énoncer votre question de recherche,
 - 2) vous savez raconter ce qu'ont fait les autres chercheurs avant vous, et les limites de leur travail (qui justifie la nouvelle étude de votre mémoire)
 - 3) vous savez décrire quelle(s) expérience(s) vous allez mettre en place pour répondre à la question de recherche,
- alors vous avez tous les éléments du puzzle pour attaquer la rédaction du projet !

Que doit contenir le projet ?

Votre projet doit contenir trois grandes parties, détaillées ci-dessous : un cadre théorique, une problématique et la méthode d'une ou plusieurs expériences.

Le cadre théorique

Le cadre théorique (ou *Introduction*) est la partie qui fait état de votre recherche bibliographique et revue de la littérature, et qui doit amener logiquement à votre problématique. Il s'agit ici de **rapporter les éléments pertinents des études précédentes et des connaissances acquises sur la question en lien avec votre question de recherche.**

Le cadre théorique, CE N'EST PAS:

- Une suite de résumés d'articles mis bout à bout
- Une suite de définitions
- Un aperçu de tous les travaux qui ont été faits en lecture depuis les années 1950 (ou 1990, ou 2000,...)

Le cadre théorique, C'EST:

- Un exposé structuré des travaux antérieurs aboutissant à votre question de recherche
- Il doit fonctionner comme un fil rouge qui montre les apports des études précédentes, en soulevant des points qui restent à explorer, et que justement vous allez aborder dans votre recherche

La problématique

La problématique (~1/2 à 1 page) présente une sorte de résumé de votre revue de littérature, en soulignant les manques dans l'état des connaissances actuel. Cela doit très naturellement amener à votre question de recherche, explicitement présentée. Vous décrivez ensuite la situation expérimentale que vous allez utiliser pour répondre à cette question (en citant la tâche, les facteurs manipulés...). Cela doit vous permettre de **terminer la problématique par les hypothèses précises que vous allez tester**.

Cela correspond au paragraphe parfois intitulé '*The present study*' que l'on trouve dans les articles, juste avant la première expérience (cf. exemple ci-contre, qui n'est qu'un exemple: toute problématique ne doit pas nécessairement être construite comme ça !).

La méthode

Attention, il s'agit bien de la méthode et non de la *méthodologie* (la méthodologie est littéralement la « science de la méthode »...).

La méthode correspond à la description de la situation expérimentale que vous allez utiliser. On doit retrouver les trois grandes parties: participants, matériel, procédure (en cas d'étude EEG ou eye tracking, on peut trouver des sections supplémentaires comme '*Enregistrement EEG*' ou '*Aparatus*' respectivement).



Un exemple de problématique (extrait)

Dans la majorité des expériences d'amorçage syllabique rapportées tout au long de l'Introduction, le recouvrement entre la syllabe commune à la cible et à l'amorce est maximal, tant d'un point de vue orthographique (O) que phonologique (P) : quand *bo.ca* amorce *BO.NO*, la syllabe de l'amorce partage la phonologie avec celle de la cible (/bo/), mais également l'orthographe (bo). Les deux seules expériences, à notre connaissance, qui manipulent ce facteur du recouvrement orthographique sont les études d'Alvarez et al. (2004) en espagnol et de Carreiras et al. (2005) en français.

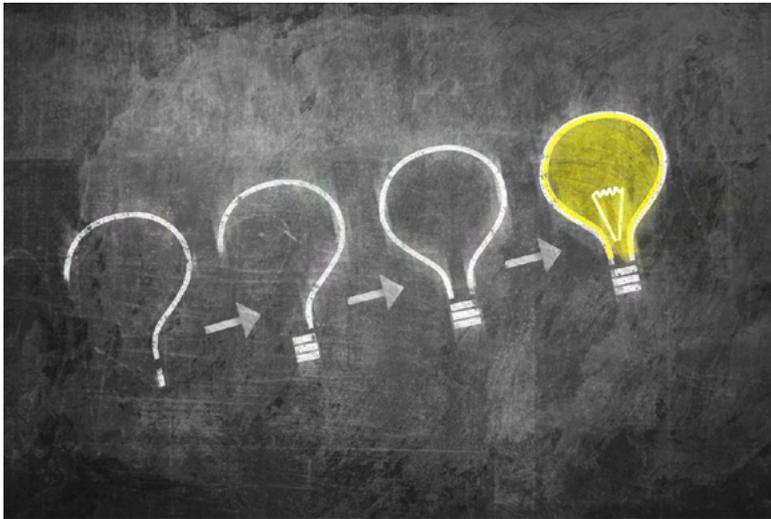
Si ces deux recherches amènent les auteurs à des conclusions similaires quant à la nature phonologique des effets syllabiques, elles ne permettent en rien de séparer la contribution phonologique de la contribution orthographique de la syllabe, alors que justement ces deux dimensions semblent intervenir, tout au moins en français et en espagnol (e.g., Carreiras et al., 1993). En effet, dans l'étude d'Alvarez et al. (2004) par exemple, la condition *bi.rel* – *VI.RUS* est comparée à la condition *bir.ga* – *VIRUS*, c'est-à-dire comparée à une condition où le recouvrement P n'est plus présent (/bi/ vs. /bir/), mais où il y a toujours un recouvrement O (bir). Il manque donc ici au moins une condition contrôle où l'amorce ne partagerait ni la dimension O, ni la dimension P. Or, si l'on veut statuer sur le rôle potentiel de la syllabe, unité phonologique par définition, en lecture silencieuse, il semble pertinent d'en dissocier le plus précisément possible l'aspect phonologique de l'aspect orthographique.

Pour répondre à la question du rôle de la syllabe en lecture silencieuse, nous avons donc conduit une expérience d'amorçage avec cinq types d'amorces pseudomots différents (neutre : *lirgir* – *BANCAL*, O: *banien* – *BANCAL*, O+P: *bantic* – *BANCAL*, P: *bambic* – *BANCAL*, P+: *bembic* – *BANCAL*) : le degré de recouvrement orthographique/phonologique entre la première syllabe de l'amorce et celle de la cible est donc manipulé.

Nous nous attendons à un effet facilitateur d'amorçage syllabique par rapport à une condition neutre, même lorsque la correspondance graphémique est extrêmement réduite (Alvarez et al., 2004; Carreiras et al., 2005). Lorsque le recouvrement O/P est maximal entre les deux syllabes (condition O+P), l'effet d'amorçage devrait résulter d'activation orthographique et phonologique (Mathey et al., 2006). Ainsi, plus le recouvrement orthographique est réduit (seules 2 lettres en commun avec la syllabe de la cible, seule 1 lettre en commun), plus l'effet d'amorçage facilitateur devrait être réduit, quoique bien présent. La condition O+P sera également comparée à une condition où seul le recouvrement orthographique est respecté (absence de congruence syllabique, condition O) : si la syllabe est une unité d'accès, on devrait trouver un effet d'amorçage supérieur pour la condition O+P par rapport à la condition O.

Le but ici est d'être suffisamment précis pour montrer aux lecteurs que vous avez une réelle idée de ce que vous allez faire dans votre mémoire pour répondre à la question de recherche. Néanmoins, bien sûr, la méthode dans votre projet de recherche ne sera jamais aussi précise que ce qu'elle sera dans votre mémoire final !

Par exemple, dans votre projet vous ne saurez pas encore combien de participants ou de mots par condition vous aurez, donc vous allez approximer : *'Nous recruterons une quarantaine de participants entre 18 et 35 ans'*, alors que dans votre mémoire, cette phrase deviendra peut-être : *'Trente-huit étudiants ont participé à l'étude. Leur âge moyen était de 20.2 ans, et 29 étaient des femmes'*.



De plus, gardez à l'esprit que **ce que vous écrivez dans votre projet n'est pas figé**. En effet, si très souvent l'expérience qui est décrite dans le projet est celle qui va réellement être conduite l'année suivante, il peut y avoir des changements (parfois, le projet continue

de mûrir pendant les deux mois d'été ou bien un nouvel article est sorti et l'on se dit qu'il faudrait modifier notre tâche, etc...).

Donc **pas de stress** : ce que vous écrivez dans la méthode du projet ne détermine pas complètement ce que vous allez faire l'année suivante : il reste de la place pour des changements et des améliorations.

Rappelez-vous que le but de la méthode du projet est simplement de montrer que vous avez été capable de réfléchir à une situation expérimentale pertinente pour répondre à votre question de recherche.

L'impression du TPR

Après la rédaction du TPR vient l'étape d'impression. Je vous conseille de lire cette [check list](#) avant d'imprimer pour de bon !

En résumé, je vous demande d'imprimer votre travail en recto-verso, sans ajouter de plastique et si les annexes sont limitées (par ex. < 10 pages) je vous suggère de les inclure dans votre version papier. Dans le cas d'un travail en binôme, deux TPR sont rendus.

Une fois votre TPR déposé, je vous demande également de m'en envoyer une version électronique (à déposer dans Dropbox).



Anglais ?

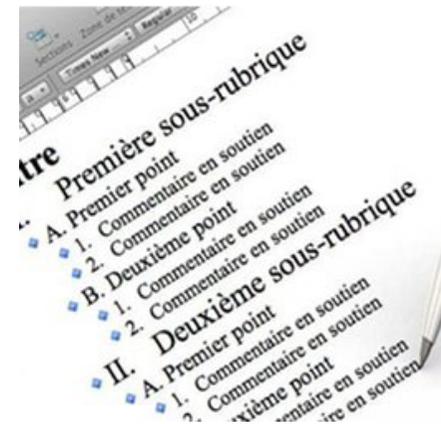
Si c'est plus facile pour vous, vous pouvez rédiger votre TPR et/ou votre mémoire en anglais.

Quelle méthode pour rédiger ?

En travaillant avec moi, un passage incontournable sera le **plan détaillé** comme méthode de travail.

Le plan détaillé

Avant de commencer à écrire tout de go, il est bon de mettre sur papier le plan de votre cadre théorique. Ce que vous serez amené à faire est plus qu'un plan et consistera plutôt en un *plan détaillé*. Un simple plan reprend uniquement les grands titres de sections, alors que le plan détaillé comprend les grands titres, les sous-titres, voire le thème de chaque paragraphe contenu dans les différentes sous-sections.



Quels sont les avantages ? Cela permet de mettre à plat la structure précise de votre introduction. Sans structure, il y a toutes les chances pour que votre introduction ne soit pas de bonne qualité. Avec une structure, le fil rouge de votre argumentation pour arriver à votre question de recherche doit être apparent.

L'autre avantage de travailler sur un plan détaillé avant de commencer la rédaction est que si au cours de nos discussions vous vous rendez compte qu'il faut modifier votre plan détaillé (ou en supprimer des parties), ce sera plus facile de supprimer 5-10 lignes du plan que de jeter 5-10 pages que vous auriez complètement rédigées !

Enfin, si votre plan détaillé est valide, alors une fois qu'il est prêt et validé, vous n'avez plus qu'à 'remplir les trous' !



Le plan détaillé

Attention ! Gardez en tête qu'il n'y a pas un seul plan possible pour aboutir à une question de recherche. Par contre, en analysant un plan détaillé, on peut très vite se rendre compte de sa pertinence pour amener à une question de recherche.

Quand vous déposez votre plan détaillé sur Dropbox, mettez-le au **format .doc ou .odt** pour que je puisse facilement faire des commentaires dedans (donc PAS en .pdf).

Des conseils plus généraux pour la rédaction

A quoi faut-il faire attention lors de la rédaction ? Voici quelques conseils / rappels.

Les fautes

Ça arrive à tout le monde de faire des fautes d'orthographe (vous en trouverez sûrement dans ce guide écrit rapidement :-), mais c'est

problématique quand il y en a suffisamment pour que ça se remarque et que ça altère la lecture. Ça donne l'impression que vous n'avez pas correctement relu votre travail, que vous n'avez pas été soigneux (idem pour les fautes de frappe). Pensez donc à bien relire !

Le style d'écriture

Attention, vous ne faites pas une dissertation de français ou de philosophie, mais vous rédigez un rapport scientifique. Adoptez donc le mode d'écriture scientifique (phrases courtes, neutres, directes,...), dont vous pouvez trouver des exemples dans les articles.

Faites relire

C'est toujours une bonne idée de faire relire votre travail par quelqu'un d'un peu extérieur, pour voir si c'est compréhensible (méfiez-vous tout de même de vos amis qui vous diront que c'est très bien, parce qu'ils n'osent pas vous dire qu'ils n'ont pas compris grand chose ou qu'ils trouvent cela ennuyeux...)

Adaptez votre niveau de langage

Les lecteurs de votre jury ne seront pas forcément spécialistes de la lecture ou de la reconnaissance visuelle des mots. Vous devez donc écrire votre projet dans la perspective d'être compris par des chercheurs non experts de votre domaine.

Attention, ce sont tout de même des chercheurs en neuropsychologie et psychologie cognitive, donc pas besoin de leur expliquer ce qu'est un temps de réaction...

Les références

Il y a des normes très précises pour la rédaction des références dans le texte principal et dans la bibliographie. Lisez attentivement l'annexe A pour vous y retrouver.

Deux pièges à éviter

Parmi les différents pièges possibles lors de la rédaction, en voici deux qui méritent d'être soulignés :

1) Une mauvaise utilisation des références :

- Vous rapportez des conclusions ou des faits, sans citer les auteurs qui ont énoncé ces conclusions ou ces faits => Sans référence, cela équivaut à dire que c'est vous qui avancez ces propos, ce qui est faux. Donc pas d'économie de références !
- Vous vous basez sur un article ou un livre qui cite des auteurs, et on trouve dans votre texte : (Truc et Machin, 1969; cité par Les Auteurs de Votre Livre, 2015). Une ou deux citations de ce genre, ça va (on conçoit tout à fait que vous n'ayez pas pu vous procurer un article ancien par exemple). Par contre, s'il y a beaucoup de *cités par* cela donne l'impression que vous vous êtes basé sur juste quelques références et que vous avez eu la flemme d'aller lire les autres.

2) Le plagiat

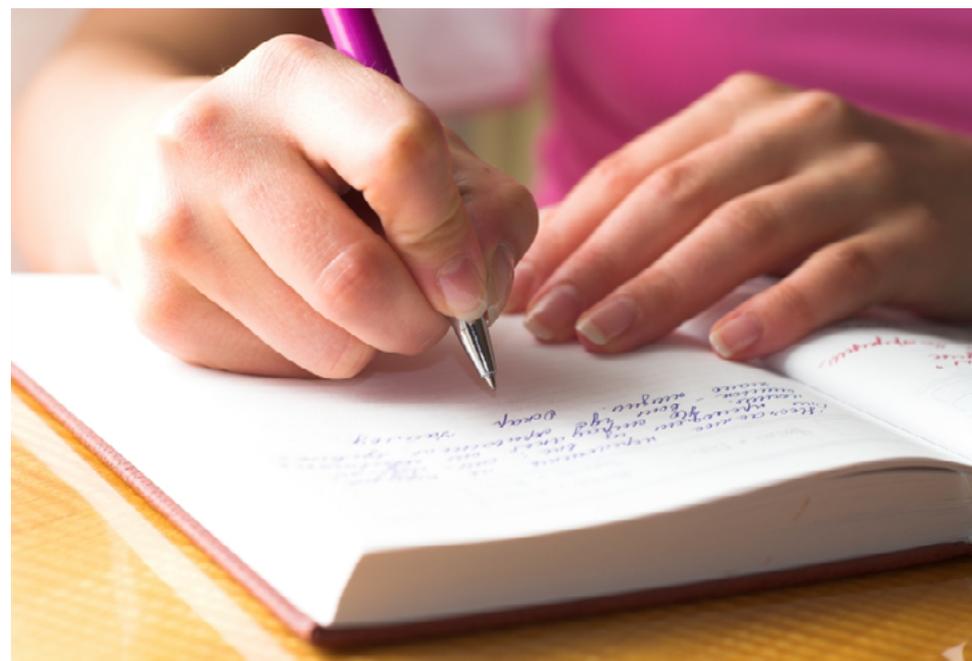
Le plagiat est une faute grave consistant à copier un auteur sans le dire, ou à fortement s'inspirer d'un modèle que l'on omet délibérément ou par négligence de designer. Plagier est un comportement qui peut entraîner des sanctions telles l'annulation de la session, l'annulation

de l'année, voir l'exclusion de l'université. Si vous voulez éviter de plagier par négligence, demandez-vous toujours lorsque vous écrivez quelque chose si c'est votre idée, celle d'un auteur et le cas échéant si vous l'avez cité.

Quel format pour le projet ?

Je m'attends à ce que vous rendiez un travail de ~ 12-20 pages, bien qu'il n'y ait pas de règles absolue.

Notez qu'un document facultaire existe également et présente les consignes pour la rédaction du TPR. Vous y avez accès en vous connectant à l'[intranet de la faculté](#) et en vous rendant dans le menu *Documents / Mémoire et travail personnel de recherche*.



Comment le projet est évalué ?

Le projet de recherche est évalué par votre promoteur. Voici les grands critères utilisés pour l'évaluation du travail :

Question de recherche

- Est-elle bien formulée, précise ?
- Est-elle pertinente et originale ?
- Est-ce qu'on voit le fil conducteur qui amène à la question ?

Revue de la littérature

- Ciblée par rapport à la question de départ ?
- Actuelle, mais avec les références « incontournables » ? Intègre des articles récents qui viennent de recherches personnelles dans les bases de données ?
- Suffisamment détaillée tout en étant synthétique ?
- Structurée ?
- Analyse critique, qui soulève les problèmes, et non une simple compilation de recherches, de points de vue ?
- Respecte les normes de rédaction (ex. sources citées) ?

Méthode

- Exploite la revue de littérature ?
- Précise et rigoureuse ?
- Réaliste ?
- Devrait permettre de répondre à la question de départ ?

Forme

- Cohérence globale (enchaînement des paragraphes) et locale ?
- Grammaire ?
- Orthographe ?
- Rédaction personnelle (vs. recopiage de paragraphes, citations en nombre important) ?
- Bibliographie correcte et complète ?
- Taille du texte respectée (~ 12-20 pages) ?

Impression générale

- Implication personnelle de l'étudiant, créativité ?
- Quantité de travail correspondant à 5 crédits ?





1ère ou 2ème session ?

Sachez que vous n'êtes pas pénalisé parce que vous rendez votre projet en deuxième session. De même, vous n'êtes pas favorisé parce que vous le rendez en première session.

Le choix de la session de remise dépend de votre stratégie personnelle. L'idée est que vous devez rendre quelque chose de convenable. Aussi, si votre manuscrit n'est pas suffisamment abouti pour la première session, vous avez tout intérêt à prendre deux mois de plus pour rendre quelque chose de recevable. Par contre, si vous êtes prêt début mai, pourquoi attendre plus ?

Pensez à me demander conseil en cours route pour savoir si ça semble réaliste de vouloir rendre votre projet en première session, si c'est préférable de le rendre en deuxième session, etc...



Qu'attendre de votre promotrice ?

Vous allez travailler avec moi pendant plusieurs mois, vous pouvez donc légitimement vous demander comment va se passer notre interaction. Là encore, c'est variable ! Cela dépend des étudiants, des thèmes, des problèmes pratiques ou théoriques rencontrés,...

Il y a néanmoins plusieurs choses importantes à savoir, avant de commencer :

- Je suis là pour vous guider et pour réfléchir avec vous mais...
- ... c'est à vous de me contacter quand c'est nécessaire, de me solliciter quand vous en avez besoin. **Je ne cours pas après les étudiants, donc si je n'ai pas de nouvelles de votre part, je ne viendrai pas vous chercher.** J'estime que c'est votre job de faire avancer votre TPR.
- D'une manière générale, vous avez beaucoup plus de chance de pouvoir fixer un rendez-vous avec moi en début de semaine (lundi, mardi, mercredi) qu'en fin de semaine (jeudi, vendredi : ce sont les deux jours à éviter).
- Au moment de la rédaction de votre travail, vous souhaitez probablement que je lise votre manuscrit avant que vous ne le rendiez. **Je ne le ferai pas.** Cela évite notamment que je me retrouve ensuite à donner une note à un travail que j'aurais déjà corrigé juste avant... (ce qui reviendrait à me noter moi-même !). Par contre, nous allons **travailler ensemble sur votre plan détaillé** : une fois que vous l'aurez produit, je vous donnerai un feedback détaillé (et je pourrais recommencer jusqu'à ce que vous arriviez à un plan satisfaisant). Une fois que vous en serez arrivé là, alors il ne vous restera 'plus qu'à' remplir les

trous de votre plan détaillé, et donc d'écrire l'introduction en toutes phrases. Je n'aurais donc pas besoin de tout relire. Au contraire, je découvrirai votre travail final une fois que vous l'aurez rendu.

- A votre demande (et je vous le conseille), je relis par contre la problématique en entier, pour voir si tout y est et si c'est compréhensible.
- Je suis typiquement indisponible entre le 1er juillet et le 15 août (activités de recherche, conférences scientifiques, vacances,...): **à vous donc de vous organiser pour me poser toutes vos questions avant le mois de juillet si vous rendez en 2ème session !**

D'autres questions que se posent parfois les étudiants:

- Oui, vous pouvez enregistrer nos rendez-vous sur dictaphone ou autre (prévenez-moi au début de la réunion)
- Non, vous ne pouvez pas frapper à la porte de mon bureau et espérer avoir un RDV immédiatement
- Oui, vous pouvez frapper à la porte de mon bureau pour demander à fixer un RDV (mais pas obligé : les emails fonctionnent très bien)
- Vous pouvez rendre votre travail en anglais

D'une manière générale, 1) n'hésitez pas à me poser des questions si vous en avez et 2) travaillez sérieusement. Et en complément, voici [12 choses à savoir sur moi](#).



A photograph of a bright green apple on a wooden surface. A green pencil is visible in the bottom left corner. The background is slightly blurred, showing a white object. The text 'Un dernier conseil' is overlaid in white on the bottom half of the image.

Le début du travail sur le projet coïncide parfois avec un engouement pour son thème de recherche.

On en parle alors avec ses collègues de promo, ses amis, ses proches... Attention ! C'est très probablement dans votre entourage que vous allez recruter les participants pour votre expérience l'année suivante. Comme vous voulez qu'ils restent naïfs par rapport aux buts de l'étude... n'en dites donc pas trop par avance !

Un dernier conseil

y - Bibliography

phy of melancholy,
London, Netherlands,
index.

Dans les mémoires de psychologie et de logopédie, les références bibliographiques sont données selon les normes de l'American Psychological Association (APA). Ces normes définissent une nomenclature à respecter lorsqu'une publication est citée. Voici ci-après une présentation des plus communes (pour plus de détails, voir le [manuel de l'APA](#) disponible à la bibliothèque).

Les références dans le texte du projet

Dans le texte, on ne cite que le ou les auteurs ainsi que la date du document auquel la partie du travail fait référence.

Voici quelques exemples sur la manière de rédiger une référence dans le texte :

- Si le nom de l'auteur ne fait pas partie de la phrase, il est mis entre parenthèse: *Une étude récente (Smith, 2005) a montré que...*
- Si le nom de l'auteur fait partie de la phrase, seule la date est entre parenthèse: *Smith (2004) a observé que...*
- S'il y a plusieurs auteurs dans la parenthèse, **on sépare le dernier de l'avant dernier par '&'**: *Une étude récente (Smith & Spencer, 2005) a montré que...*, ou *Une étude récente (Dupont, Dupuis, & Durant, 2005) a montré que...*
- S'il y a plusieurs références dans une même parenthèse, elles se rangent par ordre alphabétique du premier auteur (et des suivants si besoin) et sont séparées par un point virgule : *De nombreuses observations ont montré que... (Smith, 2001 ; Patterson & Charp, 1999 ; McDouglas, 1989)*
- Si le nom des auteurs fait partie de la phrase, le dernier et l'avant dernier sont **séparés par ET**: *Smith et Durant (2004) ont*

observé que... OU Smith et Durant (2004) et Spencer, John et Dypan (2010) ont observé que... (mais cette formule est lourde !)

- Si la référence comporte plus de deux auteurs, il faut citer tous les noms lors de la première citation. Pour les suivantes, indiquez le nom du premier auteur **suivi de « et al. »** et de la date : *Matt, Dupont, Smith et Sigel (2006) ont observé que...* suivi plus loin de *Un résultat intéressant de l'étude de Matt et al. (2006) est que ...* ou *Pour rappel, l'effet a été obtenu sous certaines conditions (Matt et al., 2006)...*
- S'il s'agit de citer un auteur cité par un autre auteur (citation secondaire) et qu'on n'a pas pu consulter le document original, il faut le faire apparaître clairement. Dans ce cas, il faut indiquer le nom de l'auteur du document original (avec la date) et entre parenthèses *cité par* suivi du nom de l'auteur du document secondaire (et de la date). **Dans la liste bibliographique, c'est le document secondaire qui sera référencé**: *L'étude de Seindeberg et McClelland (1989, cité par Coltheart, Curtis, Atkins & Haller, 1993) a montré que...*

Les citations dans le texte du projet

La citation est la transcription exacte d'une phrase reprise d'un document, que celui-ci soit sous format papier ou sous format électronique. Chaque citation doit être reprise entre guillemets, suivie de la référence auteur, date, et du numéro de la page (noté p.) ou des pages (notées pp.) dont elle est extraite :

Comme l'ont souligné Prinzmetal, Hoffman et Vest (1991, p. 902), «words are magic». Alors que l'enfant apprend péniblement à décoder des lettres et des groupes de lettres dans les mots, le lecteur expert quelques années plus tard ne

Les références en fin de document (ou bibliographie)

La bibliographie doit :

- Comporter TOUS les documents explicitement cités dans le texte et UNIQUEMENT ceux-ci (ni plus, ni moins)
- Se placer en fin de document, avec un système d'indentation de façon à ce que le premier auteur soit mis en évidence (cf. des exemples dans les articles scientifiques)
- Présenter les auteurs avec une orthographe identique à la citation dans le texte
- Etre organisée dans l'ordre alphabétique strict des auteurs (d'abord Abais & Durant, 2005, suivie de Trelle & Siegel, 1999), puis dans l'ordre chronologique si cela s'y prête (s'il y a deux références d'Abais & Durant, d'abord celle de 2005 puis celle de 2012), puis des débuts de titre (en faisant abstraction de l'article initial) si cela s'y prête (s'il y a deux références d'Abais & Durant de 2012, on inclut d'abord celle dont le titre commence par *The effect of...* suivie de celle commençant par *New conceptions of...*)
- L'élément essentiel (hormis les auteurs et la date) de chaque référence doit être mis en évidence en italique (très souvent le nom de la revue)
- La liste ne doit pas contenir d'abréviations, à quelques exceptions près (comme par exemple chap., ed., vol.).

Article de revue

La référence commence par le nom des auteurs. Pour chaque auteur, il faut inscrire son nom de famille en minuscule à l'exception de la première lettre, suivi d'une virgule, suivie des initiales des prénoms en majuscules, chaque initiale étant suivie d'un point. Si il y a plusieurs auteurs, chaque auteur sera séparé par une virgule ; un & sera ajouté entre l'avant-dernier et le dernier auteur .

Cela est suivi de l'année de publication qui doit toujours être mise entre parenthèses.

- Si le document n'est pas encore publié, mais qu'il a été accepté par le comité de lecture, indiquez 'in press'.
- Si le document a été soumis pour publication (mais n'est donc pas encore publié), indiquez 'submitted'.
- Si le document est en cours d'écriture pour soumission à une revue scientifique, indiquez 'in preparation'

Cela est suivi du titre de l'article: à part les noms propres et les acronymes, seule la première lettre du titre et du sous-titre de l'article (qui vient après deux points) sont en majuscules.

On a ensuite les détails de publication, comprenant quatre éléments, séparés par une virgule : le titre de la revue (pas d'abréviation, avec majuscule à tous les mots significatifs, en italique), le numéro de volume dans lequel est paru l'article (aussi en italique), suivi des numéros de pages (début-fin, séparés par un tiret). A l'heure actuelle, on est aussi supposé ajouter le DOI (séquence alphanumérique unique pour identifier un contenu et fournir un lien permanent sur Internet).

Voici un exemple:

Acha, J., & Perea, M. (2010). On the role of consonants and vowels in visual-word processing: Evidence with a letter search paradigm. *Language and Cognitive Processes*, 25, 423–438. Doi:10.1080/01690960903411666

Si l'article provient d'un ouvrage électronique, il n'y aura pas numéro de numéro de volume très souvent.

Livre

Voici des exemples. On trouve ici les auteurs, la date, le titre du livre (en italique), le lieu d'édition et la maison d'édition.

Bianco, M. (2015). *Du langage oral à la compréhension de l'écrit*. Grenoble : Presses universitaire de Grenoble (PUG).

Chapitre de livre

Voici des exemples. Ici, on indique les auteurs du chapitre, le titre du chapitre, les éditeurs du livre (notez la façon dont ils sont donnés), suivi de (Eds.) s'ils sont plusieurs ou (Ed.) s'il n'y a qu'un auteur éditeur. On trouve ensuite le titre du livre (en italique), puis les numéros de page du chapitre, en enfant le lieu d'édition et la maison d'édition.

Adams, M. J. (1981). What good is orthographic redundancy? In O. J. L. Tzeng & H. Singer (Eds.), *Perception of print: Reading research in experimental psychology* (pp. 197–221). Hillsdale: Lawrence Erlbaum

Associates.

Seidenberg, M. S. (1987). Sublexical structures in visual word recognition: Access units or orthographic redundancy? In M. Coltheart (Ed.), *Attention and performance, XII: The psychology of reading* (pp. 245–263). Hillsdale: Lawrence Erlbaum Associates.

Mémoire ou thèse

Ici, on a de nouveau le nom de l'auteur, la date, le titre, le type de manuscrit, l'université de défense et la ville:

Smith, B. (2014). *Rééducation mnésique dans le cas de la démence sémantique : Etude de cas*. Mémoire de Master en Psychologie, non publié, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles.

Chetail, F. (2008). *Rôle de la syllabe lors de la reconnaissance visuelle de mots*. Thèse de doctorat en psychologie, non publiée, Université Bordeaux 2, Bordeaux.

Document non publié (par ex. cours)

Voici un exemple:

Chetail, F. (2015). *Langage écrit: Processus de base, acquisition et troubles*, cours PSYC-E3032. eBook *La perception des lettres et des mots*. Université libre de Bruxelles.

Content, A. (2015). *Cognition numérique*, cours PSYC-E337. Podcast leçon n°3. Université libre de Bruxelles